

## De l'Amicale à la Fédération : la place du Plein Air (1945 - 1971)

Sur le plan de l'organisation, 3 phases peuvent être distinguées :

- 1/ l'Amicale de 1954 à 1962,
- 2/ l'Association Nationale de 1962 à 1967,
- 3/ et la Fédération depuis 1967.

La place du plein air a évidemment connu une évolution à travers le temps, reflet de l'évolution du concept de plein air dans la société française.

Il convient de signaler en préambule, que le plein air n'est pas l'activité principale de ce mouvement, il a toujours été considéré comme un moyen au même titre que d'autres. La finalité réside dans la pratique physique pour le plus grand nombre, puisque celle-ci est considérée être favorable à la santé physique, morale et sociale de l'individu. Pour cela les moyens les plus appropriés seront donc utilisés. Ceux-ci seront donc variables selon les époques. Le plein air apparaîtra très tôt et verra sa place croître au fil des années.

Ce point sur la place du plein air pour la période 45 / 71 n'a pu être possible que grâce aux souvenirs d'acteurs de l'époque et l'accès aux archives, d'ailleurs quasi inexistantes avant les années 60. Celles-ci reposent essentiellement sur la collection de revues « vertes ».

Ainsi, convient-il de remercier :

- Roland Devisy, investi dès les premières heures dans l'Amicale, puis membre du comité directeur de la fédération et moteur dans le département de l'Allier. Ses archives et ses souvenirs ont permis de mieux comprendre le contexte dans lequel s'est déroulé le développement de l'Amicale et des structures qui l'ont suivie ;
- Yves Guigues, présent également depuis les origines, essentiellement dans le domaine du plein air. C'est en partie grâce à ses recherches et à son travail que Ste Enimie a pu voir le jour ;
- Rolland Broche, ancien membre du comité directeur et longtemps président de la commission plein air qui, par ses analyses, a permis de clarifier cette période ;
- Le personnel du centre national de Ste Enimie pour son accueil et la mise à disposition des archives fédérales, j'ai ainsi pu accéder aux dossiers tenus par René Kippert ;
- Françoise Got, présidente de la fédération, pour avoir facilité les recherches autant que possible.

## I. L'AMICALE DES ANCIENS STAGIAIRES ET ANIMATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES DE LA JEUNESSE OUVRIERE ET RURALE

### La création de l'Amicale

Fin mai 1945, mise en place de ce qui allait devenir la JOR et des personnels dans les services JS. La nécessité de mettre en commun les expériences de chacun et de se former aboutit à l'organisation de stages et de regroupements. Le premier aura lieu à Strasbourg en 1950. C'est à la fin d'un stage d'animateurs (à l'INS) qu'est décidée la création de l'Amicale (21 mars 1953) les buts étant d'échanger les expériences, coordonner les actions dans les différents départements et transmettre les savoirs par le biais d'un média : la revue de l'Amicale. Elle joue le rôle de lien entre les personnels de la JOR.

(D'après des témoins de cette époque, les stages en eux-mêmes étaient insuffisants en contenus, en durée et en encadrement pour répondre aux besoins des animateurs).. L'idée de cette création a certainement du être partagée, c'est toutefois M. Bartel, inspecteur principal et directeur régional à Strasbourg qui l'évoque à la fin du stage et qui en accepte la présidence.

Les membres actifs de l'Amicale sont ceux qui ont participé à un stage. Les autres sont des membres sympathisants (cf statuts).

### La place du plein air

- La notion de plein air :

- La notion de plein air apparaît dans un texte du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique du 16 mai 1937. Mais ses contours ne sont pas encore bien précis. Dans le scolaire, ce sera la ½ journée de sport dont la définition n'interviendra que bien plus tard. (*circulaire CAB n°1355 du 1<sup>er</sup> juin 1961*)
- L'Etat français fait référence aux sports de nature (les activités d'éducation générale de 1941). Les chantiers de jeunesse également.
- Une précision est apportée quant à la différence entre plein air et sport, dans la revue du SEJS « le plein air en France » de 1964. Elle précise qu'il s'agit d'activités de pleine nature et non seulement d'extérieur telles que le football et sans compétitions organisées. Elle ont seulement pour but la confrontation avec les éléments naturels. Herzog : « *Le plein air, c'est le sport certes, et même la compétition, mais une compétition où tous les participants sont frères, sans jamais devenir rivaux et où la lutte est menée avec raison, avec audace, avec enthousiasme contre les éléments et contre soi-même* ». Avec la loi sur le sport de 1984, cette spécificité du plein air sera assimilée dans les différentes fédérations (voir action du CNPA début des années 80).

- Le plein air est partie intégrante des activités de la JOR (*la circulaire n° 2775 du 3 novembre 1949 évoque déjà la notion de plein air, mais c'est la 1554 EPS/2 du 16 juin 1951 qui définit les 3 secteurs : jeunesse ouvrière, enseignement sportif et plein air*), à ce titre lors la création de l'Amicale, Charles Schaffran (*assistant régional DR Lyon*) fera un exposé sur le plein air.

- La revue sera un vecteur d'information important, ainsi trouve-t-on dès le n°1, un rapport sur des camps organisés dans le Morvan avec de nombreuses activités de plein air et dans le n°2 de juin 1954 un article concernant la spéléologie.

- Plus tard, (n°30) est abordé le déroulement du premier stage JOR consacré au plein air. Celui-ci a lieu en 1956 au centre UFOVAL de St Martin d'Ardèche, le directeur en est Charles Schaffran. La multiplication de ces stages devait aboutir à la création des centres de Vallon et de Chalain (*la circulaire n° 1928 EPS/2 du 23 mai 1958 porte précisément sur le plein air et en définit les activités et ces nouvelles structures que sont les bases de PA*).

### L'Amicale relais d'information

Ainsi peut-on dire que, jusqu'à la création de l'Association Nationale et même un peu au-delà, la revue de l'Amicale jouera un rôle important dans la transmission des informations puisqu'il s'agit du premier but qui lui est assigné : « Réunir une documentation aussi complète que possible et la proposer périodiquement, par le bulletin, à tous les animateurs de la JO, afin que celle-ci soit un tout vigoureux et que, par la JO, l'ES et le PA, l'on serve efficacement la masse de notre jeunesse ». Ce rôle sera pleinement joué dans les différents domaines, de même concernant le plein air. Par exemple :

- Participation à la promotion du centre de Vallon n°12 de 1957, on trouve également une information sur les stages prévus en 1959
- Plaquette composée par Charles Schaffran sur le plein air et les différentes activités proposées à Vallon dans le n°19 d'avril 1959
- des réalisations départementales n°24 Cinq années d'entreprise kayak dans l'Aube

le plein air dans le Morbihan  
douze ans de plein air dans la Loire

....

- des articles de réflexion
  - o (Chartois : le rôle des bases de plein air) n°24 Spécial plein air de décembre 1959. Dans celui-ci, Chartois précise le rôle d'initiation des bases et la recherche d'autonomie des participants.
  - o (Beauchef : l'initiation peut-elle aller au-delà des techniques habituelles) n°25 de mai 1960. La thématique est que d'autres activités plus socio culturelles peuvent être recherchées lors de ces pratiques.
- et sur les bases existantes (1960)

### En synthèse

**L'Amicale a donc joué un rôle important dans les contacts, les échanges, la transmission des expériences, des réalisations et des savoirs.** Ce premier niveau était essentiel parce qu'il a permis d'avancer dans la structuration des actions concernant le plein air. Ces missions, conformes à l'objet de la création de l'Amicale, allaient perdurer au-delà de cette amicale, pendant la période de l'Association Nationale puis de la Fédération.

**Dans les premiers temps au moins, l'Amicale jouera le rôle de force de proposition puisque sont abordés des thèmes tels que la formation des maîtres ou la réglementation de la profession d'éducateur sportif (AG de l'Amicale du 15 octobre 1955).**

### Et ensuite

- Les CAP et les CIS, dispositifs créés dans le cadre de la JOR ont nécessité la mise en place de structures départementales pour organiser les rencontres sportives et maintenir le lien entre les animateurs d'un département (la circulaire n°537 EPS/2 du 12 mars 1953 recommande la création d'associations des amis de l'enseignement sportif, association départementale support des organisations mises en place par la DDJS).

Ainsi l'on voit la création d'associations départementales JOR, moyen d'obtenir par ailleurs, des crédits et du matériel (Si les CIS s'appuyaient souvent sur un club fédéral, ce n'était pas toujours le cas).

Par exemple :

- Allier en 1956,

Des noms de cette époque : Bartel, Bazennerye, Lebrun, Schaffran, Devisy, Kippert, Thomas, Guigues... et tant d'autres qu'il est impossible de tous les citer. Mais tous sont (par définition, puisque dans les statuts de l'Amicale) des fonctionnaires des services jeunesse et sports.

L'impact de la revue :

Début 1960, 25 numéros de la revue ont été édités (avec quelques numéros doubles) depuis 1953.

La diffusion s'effectue essentiellement parmi les agents des services, mais la diffusion internationale est importante : congrès de l'UNESCO, exposition à Helsinki parmi les revues françaises d'EPS, chaque numéro part dans 13 pays différents.

## II. L'ASSOCIATION NATIONALE ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE ET MONDE MODERNE

### Pourquoi une Association Nationale

Pourquoi la transformation en AN, en 1962 ? Il s'agit certainement d'un ensemble de raisons :

- Souhait de démultiplier l'action de l'Amicale en l'ouvrant à un public plus vaste,
- Sur le plan sportif, une Amicale n'avait aucune représentativité,
- Organiser et structurer la vie des CIS autour des AD JOR et de l'AN. En 1967, une étude de la structuration fédérale montre qu'à la base se trouvent des clubs epmm, mais aussi des CAP, des CIS et des CISPA.

Donc on attendait des CIS qu'ils s'affilient, et pour cela une « arme », l'assurance puisque celle-ci était devenue obligatoire (un contrat nominatif peu onéreux et a posteriori contracté avec la MNS : Guigues et Becker).

- Enfin, la période de structuration du mouvement sportif sous l'impulsion d'Herzog était propice à cela.

Une Association Nationale et pas une fédération du fait de l'opposition (supposée ?) des autres fédérations.

### Entraînement Physique et Monde Moderne

Ce terme apparaît la première fois (?) dans le n°23 de novembre 1959 dans un article de M. Ingelmark, professeur à l'Université de Gothembourg (Suède) « Considérations médicales sur l'importance des exercices corporels pour l'homme à l'ère de la mécanisation ». Le changement du titre de la revue de l'Amicale intervient avec le n°25 de mai 60.

Il s'agissait essentiellement d'assurer à l'homme une pratique physique minimum, dans un monde dont l'industrialisation croissante ne le permettait plus. Le logo de l'homme devant une roue dentée en est un parfait exemple.

### Les objectifs de l'Association

Ses objectifs reprennent en les élargissant ceux de l'ancienne Amicale : grouper les animateurs, renforcer les liens d'amitié et de solidarité, réunir la documentation et offrir des occasions de rencontre.

Son but est de promouvoir l'entraînement physique dans tous les secteurs de la vie moderne.

M. Kippert prend la présidence à la place de M. Bartel dont les fonctions ne lui permettent pas d'exercer un mandat dans une structure sportive.

### La place du plein air

#### **Les bases de plein air**

- Dans les services : à la fin des années 50 (circulaire de mai 58 relative au plein air) et au début des années 60, le développement du plein air passe par la création de bases. Il manquait de lieux de pratique pour l'exercice de ces activités.

C'est ainsi que les agents des services JS vont recenser les lieux propices et impulser la création de centres partout où cela semblait possible, en partenariat avec les collectivités

essentiellement (Guigues : Les Camboux avec les Houillères des Cévennes, Le Grau du Roi avec la collectivité, Le Taurus à Mèze...).

- Au niveau de l'AN :

1/ Dès 1959 émerge l'idée de stages pour l'accès aux responsabilités des jeunes, cela dans un but de formation des jeunes générations et pour penser au renouvellement de la première génération des animateurs. C'est ainsi que l'Association est accréditée (arrêté paru au JO du 30 août 63) au titre de la promotion des jeunes à l'occasion des « congés cadres jeunesse ».

De manière complémentaire, l'idée de loisirs culturels pour les jeunes est développée et rapidement, les activités de plein air y prennent une place importante. (Bulletin de liaison de l'AN de 1963).

*En 1967 (revue NS n°7 page 19) : 46.898 adhérents et 19 associations départementales affiliées, qui toutes développent les activités de PA).*

Des demandes se font jour quant aux possibilités d'accueil des jeunes (Schaffran est chargé de collecter les informations).

2/ Ce besoin de lieux ainsi que le travail de création de bases à travers la France par les agents des services conduisent les responsables nationaux à envisager l'idée de structures propres au mouvement. Cette idée naît vers début 63, elle apparaît dans diverses correspondances (lettres de Guigues et de Kippert). De plus la création d'un centre sportif de vacances apparaît également comme un argument capable de sensibiliser les collègues au plein air et à l'association. *A noter (courrier de Kippert en avril 1963) que les associations départementales géraient des bases de plein air « en commun avec les services jeunesse et sports (Pompey dans le 54, Ramberchamp dans les Vosges...).*

3/ Dans un contexte de désertification des zones rurales depuis la fin de la guerre, l'achat d'un village abandonné semble une opportunité intéressante aux responsables nationaux. A ce titre 5000 francs sont provisionnés. Le complément de financement étant envisagé sous forme de subventions et de bons de souscription.

Des recherches vont être lancées dans le sud ouest de la France, dans le cadre de la commission des actions immobilières sous la conduite de M. Ria (CTR PA Clermont Ferrand), responsable technique immobilier (bulletin trimestriel de l'AN début 64).

Cette recherche durera quelques années et s'avèrera improductive malgré de nombreux contacts :

- Lauzun dans le Lot Mas de la Laune à Tharoux dans le Gard ;
- Les amis du Célé (Liauzu par Cabrerets - Lot). Là, les terrains seront achetés par M. Ria lui-même, puis par l'association, une proposition de participation étant faite à l'AN. *(courrier de Kippert de juin 65 : obligation de décommander un séjour demandé par une société belge) ;*

### **Autres actions**

Parallèlement à cette recherche de lieux, l'action de l'AN dans le domaine du plein air peut être regroupée autour de plusieurs axes :

- 1/ Un premier axe d'information générale sur toutes les réalisations et tout ce qui a trait au métier JS, un peu comme sous l'Amicale. Au temps de l'AN, le cordon ombilical avec les services n'est pas encore coupé ;
  - o revue en date de 1963 (n°?) article de René Bazennerye « *le sport et le plein air au secours des jeunes inadaptés sociaux* »

- n°35 de janvier 1963 article sur le cyclotourisme et « *notre métier : l'assistant plein air* » (même n° page 33)
- n°36 de mars 1963 *des jeunes ont créé leur centre d'initiation au canoë et article réglementaire sur la circulation sur les cours d'eau*

- **2/ Au-delà de l'information l'Association aborde un deuxième axe de réflexion plus approfondie avec l'organisation et la participation à des colloques internationaux autour des thématiques importantes à l'époque :**

- Participation aux travaux vers un diplôme européen de moniteur d'éducation physique et sportive non professionnel (Guigues). Celui-ci s'inspire assez du projet de réforme du diplôme d'aide moniteur. Ce diplôme était envisagé comme une suite aux stages d'accès aux responsabilités (qui dans les bases devaient permettre de jouer le rôle d'aide, pour le matériel, les installations...) et représentait les prémices de diplômes fédéraux EPMM, y compris dans le domaine du plein air. (N°46/47 de novembre 1965)
- Participation au colloque « *loisirs et monde moderne* » organisé par l'institut international pour les problèmes humains au travail (23 au 25 octobre 1965 à Hengelhoef) Intervention de Charles Schaffran sur les activités physiques et de plein air dans les loisirs.
- Organisation d'un colloque sur « *l'entraînement physique dans le monde rural* » en novembre 1963 (revue 46/47 de novembre 1965). Exposé de Charles Schaffran sur la formation des cadres en milieu rural. La réforme du brevet d'aide moniteur.

- 3/ Enfin une véritable campagne de promotion des centres sportifs de week-end et de vacances :

- n°1 nouvelle série de juillet 1966 à partir de l'Essai de doctrine du sport édité par le Haut Comité des Sports (aspect familial des loisirs, association de capitaux publics et privés, notion d'animateur de loisirs) Dans le même ordre d'idée, il convient de signaler le travail fondamental réalisé par la commission « loisirs de plein air » créée par le haut comité des sports en 1963 avec les concepts de « plein air dans la cité », « plein air à côté de la cité » et enfin de « sites de vacances » (brochure « de l'air pour vivre » de juin 1964.
- Proposition d'un véritable plan d'action de développement :
  - Inventorier les sites pour implanter des bases et centres de plein air,
  - Former des cadres (aides moniteurs généralistes et spécialistes plein air (brevets d'Etat et diplômes fédéraux)
  - Que chaque arrondissement dispose d'une base de plein air, d'un centres de construction de matériel et d'un centre de préformation.

Enfin, il est à noter des tentatives de regroupement :

- demande d'affiliation à l'UNCM,
- étude de l'intégration d'un groupement régional de spéléologie

### III. LA FEDERATION EPMM

En 1967, l'Association Nationale laisse la place à la fédération française. Si les objectifs restent les mêmes, cette transformation est réalisée à partir d'un double constat, d'abord l'association s'est inscrite dans le « paysage », l'idée d'une nouvelle fédération ne choquerait plus autant qu'en 62 et, d'autre part, les dirigeants se sont rendu compte qu'une association, fût-elle nationale, n'avait pas la même reconnaissance qu'une fédération.

Avec la fédération, une véritable « autonomisation » vis à vis des services va pouvoir se mettre en route, même si la proximité reste importante, tout au moins dans les premiers temps.

#### La recherche d'un village abandonné

La fédération hérite des ambitions et des difficultés de l'association. L'idée du village abandonné, aussi tentante qu'elle paraisse, ne semble pas adaptée : soit le village manque d'accessibilité, soit le coût des travaux semble démesuré, soit enfin il n'offre aucune possibilité de pratique des activités à proximité.

- en octobre 1966, M. Jeanmart trouve une opportunité avec un ancien village d'accueil de harkis à Meyrueis (Lozère, gorges de la Jonte). Composé de 26 bâtiments, mais en assez mauvais état.
- Parallèlement, Yves Guigues a connaissance, par un agent des services JS de Lozère que des terrains appartenant au maire de Ste Enimie, M. Delmas seraient disponibles avec un petit mazet.

Lors d'une visite des représentants nationaux, le choix se porte sur les gorges du Tarn. Le camp de Meyrueis offrait des bâtiments délabrés et les activités n'étaient pas praticables à proximité. Le terrain de Ste Enimie est situé en bord de rivière et de nombreuses activités sont envisageables.

#### L'acquisition des terrains de Ste Enimie

L'achat des terrains est entériné par le comité directeur en 1967 puis par l'assemblée générale de Macon en 1969. La première phase d'achat concernait 15 terrains pour un montant de 20.000 francs (15 hectares). A l'heure actuelle, les terrains couvrent 32 hectares pour un front de rivière de 1,8 km.

Quelques détails : (*un ensemble de circonstances a facilité l'achat des terrains puis la construction des bâtiments*)

- Département fortement désertifié, la construction d'une base de PA en Lozère intéressait beaucoup de monde ;
- Les premiers terrains appartenaient au maire de Ste Enimie, le docteur Delmas qui était le premier intéressé par ce projet de développement sur le territoire de la commune ;
- Le restant des terrains était fractionné entre de multiples propriétaires (qui ne les utilisaient plus depuis longtemps) ;
- M. Delmas s'est occupé lui-même de convaincre les propriétaires de vendre au motif « d'un grand projet pour Ste Enimie ». Il a également négocié les prix de vente. Il a été aidé pour cela par le notaire Maître Grégoire.



### Les premiers travaux

Les premiers travaux ont concerné la construction du pont submersible au niveau d'une zone enrochée (difficultés avec les Ponts et Chaussées), les captages d'eau et le raccordement électrique (transformateur offert par le docteur Delmas).

Premiers travaux chiffrés à 35.000 francs.

### La construction et le fonctionnement

Un partenariat fort s'est mis en place autour de cette base, grâce à un homme, le colonel Crespin, directeur des sports et lozérien. Le directeur régional, M. Bouillon, s'est également fortement investi. La construction a bénéficié d'aides financières.

Le budget initial était de 3 millions, réévalués ensuite. Tout le projet n'a d'ailleurs pu être réalisé.

Parallèlement, 75 mois saisonniers ont été attribués à la base pour fonctionner les premières années. Dès le début des travaux, un poste de fonctionnaire permanent a été attribué (M. Jacobée sera le premier directeur).

Dans la lancée de la construction de la base, une ferme a été achetée sur le Causse Méjean (La Champ) avec 3 hectares de terrain. Coût : 5000 francs, pris en charge par une subvention spécifique du ministère.

*La Champ a été vendue récemment pour la somme de 300.000 € (2 MF) pour permettre l'équipement de Ste Enimie (il est vrai que de nombreux travaux y avaient été réalisés).*

### Les activités pratiquées

Le plein air pratiqué (cette conception prévaudra longtemps) était conforme aux conceptions de l'époque : polyvalence des pratiques autour de la découverte d'une région ; non compétition, si ce n'est contre soi-même et les éléments; priorité à la sécurité et respect de la technique « académique », c'est à dire celle enseignée dans les fédérations dirigeantes, randonnées de plusieurs jours avec camping.

Si la grande majorité des pratiquants dans les bases étaient des débutants et découvraient donc les différentes activités proposées, un petit groupe d'initiés avaient une pratique régulière, hors compétition, à plus ou moins haut niveau, avec parfois des réalisations de grande difficulté (exemple : les « Aristoloches », club de la base de Saint Mihiel (Meuse).

L'encadrement était recruté parmi les diplômés disponibles : brevets d'Etat de plein air ou diplômes fédéraux.

### Les autres bases de plein air

Si la base de Ste Enimie reste le centre national, d'autres bases de plein air vont s'affilier à la fédération dès le début des années 70 : Ramberchamp (gérée par l'AVJOR), St Mihiel dans la Meuse, gérée par l'association départementale de plein air et d'EPMM, d'autres centres suivront ultérieurement.

Une autre base sera acquise par le CD EPMM à Parroy-Bures (Meurthe et Moselle). Centre à vocation nautique, une construction verra le jour sur les terrains par la suite.

Contrairement à Ste Enimie, la base de voile de Bures pratiquera l'activité dans le cadre de la fédération dirigeante.

La revue continue à jouer le rôle de relais d'informations générales

- revue n°12 de 1968      *présentation de la Lozère et de la base de plein air de Bures*
- revue n°13/14 (1969) spécial plein air : « où en est le plein air », *présentation des brevets de plein air* par Henri Chautard directeur du CREPS de Voiron

Et au-delà :

La fédération continue à s'impliquer sur les grands chantiers du moment. Ainsi, en 1970 (année européenne de la conservation de la nature), la prise de conscience de l'importance de la nature pour l'exercice des activités de plein air se traduit par plusieurs articles :

- *la sauvegarde de la nature, condition du développement des activités physiques et sportives de plein air,*
- *la nature menacée par l'homme,*
- *les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux.* - revue n° 17 début 1970 étude sur les parcs naturels régionaux (Bouchout et Croset)

## EN CONCLUSION PROVISOIRE

Pour rester dans la limite temporelle imposée, il convient d'arrêter là.

Les évolutions suivantes concerneront :

- le développement du réseau des bases affiliées,
  - o En 1970, est créée une commission de coordination entre les bases de plein air. On en compte 7 : *Ste Enimie, Parroy, Fond d'Urle, Lavaux Ste Anne, Liauzu, La Motte Chalençon et Ramberchamps.* (Courrier de Schaffran en date de février 1970)
- le développement de la réflexion sur des diplômes EPMM de plein air, cela dans le contexte de l'abandon des brevets d'Etat de plein air,
- le développement d'une approche purement fédérale des pratiques de plein air.